

# Un groupe de coordination chargé d'élaborer une stratégie pour gérer un possible retour du loup dans le canton

Le loup poursuit sa progression dans les régions des Alpes et des Préalpes. Par ailleurs, depuis l'été dernier, l'animal s'est installé dans les environs de Pontarlier. Afin de mettre en place une stratégie en lien avec un probable retour du loup dans notre région, le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire, a décidé de constituer un groupe de coordination "loup" au niveau cantonal.

Une quinzaine d'années après l'enregistrement des premières observations de loup en Suisse, cette espèce strictement protégée poursuit sa progression. Pour l'instant toutefois, son aire de distribution se limite essentiellement aux Alpes et aux Préalpes. Si des indices de présence de l'animal ont été rapportés dans l'Arc jurassien, aucun n'a pu être confirmé, du moins du côté de la frontière suisse.

Côté français en revanche, le prédateur a été identifié à trois reprises, dont la plus récente dans le courant de l'été dernier. Un loup s'est en effet installé dans les environs de Pontarlier, non loin donc du canton de Neuchâtel. Cette proximité témoigne de la forte probabilité de voir, dans un futur proche, l'animal élire domicile dans notre canton.

## Anticiper les potentiels conflits

L'arrivée du loup dans une région peut générer des conflits, notamment en raison des dégâts qu'il est susceptible de provoquer dans les troupeaux d'animaux de rentes. Fort de ce constat, et au vu des expériences glanées dans les autres cantons concernés par la présence du loup, le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du DGT, a décidé de mettre en place un groupe de coordination "loup" du canton de Neuchâtel chargé d'élaborer une stratégie à l'égard du loup dans le canton.

## Des spécialistes pour élaborer une stratégie de gestion

Composé de représentants des éleveurs de bovin et de menu bétail, des chasseurs, des associations de protection de l'environnement, de la Confédération et des services de l'Etat concernés, ainsi que de spécialistes du loup et de la prévention des dégâts, ce groupe s'est réuni pour la première fois à Couvet, en présence du chef du DGT. Dispenser une information factuelle aux divers milieux touchés par la présence du loup, élaborer une stratégie de gestion, notamment des dégâts au bétail et conseiller le chef du DGT en vue de la prise de décisions politiques sont les tâches principales de ce groupe de coordination.

## Pour de plus amples renseignements:

**Jean-Marc Weber, inspecteur cantonal de la faune au Service de la faune, des forêts et de la nature, tél. 032 889 67 70.**

Neuchâtel, le 13 décembre 2011